

Video transcript:

Title : *Programme de gestion des actifs municipaux de la Fédération canadienne des municipalités*

Narration /text : *Êtes-vous prêt à présenter une demande de financement pour la gestion des actifs?*

Text: *Routes / eau potable / eaux usées / arénas / ponts.*

Narration: *Routes, eau potable et systèmes de traitement des eaux usées, arénas et ponts. Chaque municipalité gère ses actifs différemment.*

Text/ Narration: *Votre municipalité pourrait-elle profiter d'un soutien en gestion des actifs?*

Narration: *Si c'est le cas, la Fédération canadienne des municipalités peut vous aider.*

Narration: *Le Programme de gestion des actifs municipaux de la FCM offre des subventions pouvant atteindre 50 000 \$ aux municipalités canadiennes désireuses d'améliorer leurs pratiques de gestion des actifs.*

Text: *Offre des subventions pouvant atteindre 50 000 \$ / Pour améliorer les pratiques en gestion des actifs*

Text : *Les quatre questions qui suivent vous aideront à déterminer si vous êtes prêt à présenter une demande de financement.*

Text : *1. Votre municipalité est-elle admissible au financement?*

Narration : *Sont admissibles les administrations municipales canadiennes et les partenaires municipaux qui présentent une demande avec ces administrations.*

Text : *Les administrations municipales / Les partenaires municipaux*

Text : 2. Connaissez-vous votre situation de départ?

Narration : Avant de présenter une demande, vous devez évaluer vos pratiques actuelles de gestion des actifs. Pour ce faire, utilisez notre Échelle de préparation pour la gestion des actifs. Soyez aussi précis que possible dans votre autoévaluation. Nos subventions peuvent aider votre municipalité, peu importe sa situation de départ.

Text : 3. Avez-vous un projet en tête?

Narration : Vous pouvez améliorer vos pratiques de gestion des actifs de plusieurs façons. Comme nous finançons un large éventail d'initiatives, nous pouvons appuyer le projet qui vous convient le mieux. Consultez le Guide de présentation des demandes pour trouver des exemples d'activités que nous finançons :

- Évaluations de la gestion des actifs
- Plans, politiques et stratégies de gestion des actifs
- Collecte de données et production de rapports
- Formation et développement organisationnel
- Transfert des connaissances

Text : 4. Êtes-vous prêt à commencer?

Narration : Vous devrez accomplir votre projet en 11 mois et obtenir le soutien du conseil. Donc, avant de présenter une demande, assurez-vous d'avoir à votre disposition les personnes et les ressources adéquates pour réaliser votre projet.

- Réalisation en 11 mois
- Soutien du conseil
- Personnes et ressources pour réaliser le projet

Text : Vous devrez terminer votre projet en 11 mois / Vous devrez obtenir le soutien du conseil

Narration : Si vous répondez « oui » à toutes ces questions, vous êtes prêt à présenter une demande de subvention pour la gestion des actifs.

Text : Consultez la page fcm.ca/financerlagestiondesactifs

Narration : Visitez fcm.ca/financerlagestiondesactifs pour en savoir plus sur nos subventions et pour consulter le Guide de présentation des demandes afin de soumettre la vôtre. Si vous ne savez pas par où commencer, vous trouverez également nos coordonnées.

Text : Le Programme de gestion des actifs municipaux est administré par la Fédération canadienne des municipalités et financé par le gouvernement du Canada.